

Marc Leblanc

Criminologue - Professeur titulaire retraité
Faculté des arts et des sciences - École de psychoéducation

(2000)

“La réinsertion sociale, indispensable ?”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc Leblanc

“La réinsertion sociale, indispensable ?”

Conférence prononcée au Colloque sur la réinsertion : boucler la boucle ou la récidive. Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants. Montréal : 11 mai 2000, 13 pp.

M. Marc Leblanc, criminologue - professeur titulaire retraité, Faculté des arts et des sciences - École de psychoéducation, nous a accordé le 23 mai 2005 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses oeuvres.



Courriel : marc.leblanc@umontreal.ca

liste partielle des publications de M. Marc Leblanc, criminologue:
<http://www.psyced.umontreal.ca/personnel/LeBlancMarc.htm>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 20 février 2007 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

La réadaptation en internat est-elle efficace ?

L'efficacité de l'internat québécois, de l'idéal à la réalité.
Les connaissances scientifiques, de la négation au réalisme.

L'efficacité, à quelles conditions ?

Une durée suffisante
Une qualité optimale
Des méthodes appropriées

La réinsertion sociale est-elle nécessaire ?

La réinsertion sociale est-elle possible ?

Sous quelle forme ?

Une transition séquentielle
Dans certaines conditions
En impliquant les parents dans l'intervention et la réinsertion

Conclusion

Références bibliographiques

Marc Leblanc

“La réinsertion sociale, indispensable ?”

Conférence prononcée au **Colloque sur la réinsertion: boucler la boucle ou la récidive**. Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants. Montréal, le 11 mai 2000.

La réadaptation en internat est-elle efficace ?

*L'efficacité de l'internat québécois,
de l'idéal à la réalité.*

[Retour à la table des matières](#)

Au cours des années 1970, Boscoville proposait un traitement bien conçu et appliqué par un personnel compétent; le milieu de vie était sain et le programme mis en oeuvre avait un très haut niveau de qualité. Les résultats attendus étaient en proportion. Boscoville soutenait qu'ils étaient excellents et que le modèle psycho-éducatif s'appliquait à tous les délinquants.

Les résultats, à première vue, étaient manifestes selon Le Blanc (1983a). Les délinquants y faisaient des gains statistiquement significatifs pendant leur séjour, cela en termes d'adaptation sociale et psychologique. Ces acquis pouvaient être attribués au traitement parce qu'ils excédaient ceux des adolescents non traités et ceux d'adolescents placés dans d'autres internats. Ils dépassaient donc ce qui pouvait provenir de la maturation naturelle au cours de l'adolescence. Par contre, les évaluations de Boscoville et de Boys'Farm démontraient

que la personnalité des jeunes délinquants n'était pas transformée, plutôt son développement était accéléré.

Après le séjour à Boscoville, ces gains se manifestaient par un niveau de récidive plus faible (Le Blanc, 1986) et par une meilleure intégration sociale que celle obtenue dans d'autres internats (Le Blanc, 1983a). S'il y avait une récidive, elle était plutôt rapide, moins de la moitié des anciens de Boscoville passaient à l'acte dans les deux années qui suivaient leur départ. Elle était parfois plus grave, c'est-à-dire caractérisée par les délits plus sérieux. Il y avait des différences importantes suivant que le traitement avait été complet ou non et ceci à l'avantage de ceux qui allaient jusqu'au bout. Finalement, la récidive ne dépendait pas seulement du niveau d'amélioration du fonctionnement psychologique pendant le traitement, elle était davantage déterminée par les circonstances de la vie après le séjour en internat. Nos travaux montraient que le style de vie adopté, particulièrement s'il se caractérisait par l'inactivité, les amis délinquants, l'usage de drogue et/ou d'alcool, etc., déterminait la nature de l'adaptation sociale après le séjour à Boscoville. Il était également apparu à Boys' Farm qu'une démarche d'insertion sociale, qui impliquait un soutien réel de la part du personnel de l'internat, permettait de limiter la régression sur le plan du fonctionnement psychologique après le séjour en internat.

Soulignons, en rétrospective, que les résultats obtenus par le Boscoville des années 1970 apparaissent maintenant parmi les meilleurs (ce n'était pas ce que nous pensions au moment de notre étude). En effet, Boscoville réduisait la récidive de 56 % en termes de délinquance auto rapportée (de 100 % avant à 44 % dans les deux années qui suivent), de 18 % en comparaison des adolescents qui n'ont pas poursuivi le traitement à Boscoville et de 30 % en comparaison d'un vaste échantillon de délinquants montréalais. Signalons que 25 ans plus tard, Boscoville maintient encore un avantage de 13 % sur cet échantillon de délinquants montréalais (ceci en termes d'individus sous la responsabilité du système correctionnel fédéral; de plus, respectivement 3 % et 10 % des membres de ces groupes sont morts). Ces résultats sont parmi les meilleurs selon les méta analyses les plus récentes (Palmer, 1994; Lipsey, 1989; Lipsey et Wilson, 1998). Il faut également indiquer que le Boscoville classique pourrait être caractérisé comme appartenant à la famille des interventions cognitives com-

portementales par l'organisation du milieu qui reposait sur un système de responsabilité, par le contenu des activités qui renforçait les habiletés sociales et par la fixation d'objectifs de comportement dont l'atteinte était évaluée régulièrement. C'est justement cette famille d'intervention qui obtient actuellement les meilleurs résultats.

Le résultat le plus décevant a certainement été ce que nous avons nommé l'effet différentiel. Boscoville affirmait que le modèle psycho-éducatif s'appliquait à l'ensemble des délinquants, par contre nos résultats montraient que l'intervention avait définitivement davantage de succès avec les adolescents qui affichaient des caractéristiques névrotiques plutôt qu'avec ceux qui étaient les plus égocentriques. Ces derniers résultats étaient confirmés par nos travaux à Boys'Farm (Le Blanc, 1983b). Depuis, il est mieux connu que l'application d'une méthode bien conçue et bien maîtrisée par un personnel compétent ne donne pas des résultats uniformes avec tous les adolescents (Le Blanc, 1990; Le Blanc, Dionne, Proulx, Grégoire et Trudeau-Le Blanc 1998). Certains types de délinquants répondent mieux à une méthode, par exemple le Boscoville classique, tandis que d'autres ne répondent pas à ce type intervention.

Ces conclusions ont été bien accueillies par les détracteurs de Boscoville, et surtout de l'internat en général, et elles ont contribué à créer un nouveau mythe pour remplacer celui de la sélectivité de cet internat, la psychoéducation ce n'est pas aussi efficace qu'on le disait. Nous analysons ces effets pervers de la recherche évaluative, surtout son utilisation à d'autres fins que celles de l'amélioration de l'intervention de réadaptation (Le Blanc, 1998a) et ses conséquences sur la qualité de la réadaptation dans les internats montréalais (Le Blanc, 1998b).

En somme, deux conclusions s'imposent. Premièrement, Boscoville poursuivait un idéal, la rééducation totale de tous les délinquants, et la réalité était tout autres, des améliorations significatives chez certaines délinquantes. Cet écart entre l'idéal et la réalité a constitué un choc néfaste. Par ailleurs, les autres internats ont progressé vers des services de meilleure qualité en incorporant des composantes du modèle psycho-éducatif. Il en a résulté une uniformisation de l'intervention au détriment des besoins particuliers de certaines catégories de

délinquants. Deuxièmement, une intervention de suivi après le séjour en internat est essentielle. Elle permet de raffermir certains apprentissages et de réduire les pertes occasionnées par le retour dans le milieu naturel de l'adolescent, milieu qui est trop souvent plus favorable à la délinquance qu'à la prosocialité. En conséquence, une phase de réinsertion sociale est une meilleure garantie de succès.

*Les connaissances scientifiques,
de la négation au réalisme.*

[Retour à la table des matières](#)

Examinons l'évolution des connaissances scientifiques sur l'intervention depuis le début des années 1980. D'abord, rappelons que toute la communauté scientifique était à ce moment-là sous le choc de la conclusion "rien ne marche" ou "nothing works". Martinson (1974) venaient d'interpréter de cette manière les résultats d'une recension d'un grand nombre de recherches évaluatives publiée par Lipton, Martinson et Wilks (1975) et il affirmait qu'elle démontrait que le traitement des délinquants n'était pas efficace.

Aujourd'hui, à la lumière des méta analyses de Palmer (1994), Lipsey (1992) et Lipsey et Wilson (1998) sur plusieurs centaines d'études, il faut retenir neuf conclusions sur l'efficacité de l'intervention auprès des délinquants. De fait, elles portent sur des délinquants reconnus officiellement par les tribunaux, mais également sur des adolescents qui manifestent des troubles de comportement divers ou qui sont protégés pour diverses autres raisons; ces derniers sont souvent plus nombreux que les premiers dans les échantillons des études évaluatives. Toutefois, la quasi-totalité des sujets des échantillons rapportent participer à des activités délinquantes.

Premièrement, la conclusion de Martinson était nettement exagérée, sinon complètement erronée. La majorité des évaluations rapportent des résultats positifs, 63 % d'entre elles. Le gain en termes de récidive est de 10 %, ce qui est statistiquement significatif.

Deuxièmement, les interventions pour les délinquants sont moins efficaces que les interventions pour les personnes qui souffrent de difficultés psychologiques diverses ou qui sont affligées de maladies physiques significatives, mais aussi efficaces que dans le domaine de l'éducation selon les données de Lipsey et Wilson (1993).

Troisièmement, dans l'ensemble les interventions auprès des délinquants réduisent la délinquance de façon statistiquement significative en comparaison d'un groupe contrôle, soit d'une proportion de 10 %; elles sont également efficaces pour améliorer très significativement le fonctionnement psychologique de près de 30 % et l'intégration sociale de 10 à 15 % des délinquants selon Lipsey (1995) (voir les résultats semblables, sinon meilleurs, de l'évaluation de Boscoville de Le Blanc, 1983a).

Quatrièmement, toutes les mesures ne sont pas également efficaces et certaines affichent des résultats négatifs. Par exemple, le counseling de groupe a un effet négatif et les programmes qui offrent des défis dans la nature ont un effet quasi nul pour les délinquants sérieux qui sont institutionnalisés. Pour les délinquants sérieux qui ne sont pas placés en internats, les programmes suivants augmentent la récidive: les programmes d'intimidation de 3 %, la probation intensive de 9 % et les programmes de formation professionnelle de 17 %.

Cinquièmement, toutes les méthodes d'intervention ne sont pas également efficaces et certaines sont plus indiquées en milieu naturel qu'en milieu résidentiel. Par exemple, le conseil et l'introspection "counseling" est une des méthodes les moins efficaces, l'intervention familiale multisystémique est plus efficace en milieu naturel et les méthodes cognitives comportementales sont les plus efficaces en général et avec les délinquants les plus sérieux et que ce soit en contexte d'internat ou dans la communauté.

Sixièmement, les mesures et les méthodes les plus efficaces permettent un gain pouvant atteindre 30 % pour le groupe expérimental en comparaison du groupe contrôle; par exemple, les méthodes comportementales, dans leur ensemble, affichent un gain moyen de 20 % et le Boscoville des années 1970 obtenait des résultats encore meilleurs selon Le Blanc (1983a).

Septièmement, l'efficacité des interventions est meilleure avec les cas les plus sévères (mais l'évaluation de Boscoville conduite par Le Blanc, 1983a, permettait d'ajouter qu'ils se maintiennent plus longtemps chez les cas moyennement sévères).

Huitièmement, l'efficacité de l'intervention est toujours directement proportionnelle à l'intégrité de l'intervention, c'est-à-dire à la qualité de la mise en oeuvre de la méthode. Enfin, certaines mesures et certaines méthodes semblent plus efficaces avec certains types de délinquants; à cet égard, nous avons observé que certains types de délinquants réussissaient mieux que d'autres à Boscoville (Le Blanc, 1983a) ou à Boys' Farm (Brill et Le Blanc, 1978) (voir également Le Blanc et al. 1998).

L'efficacité, à quelles conditions ?

Une durée suffisante

[Retour à la table des matières](#)

Pour ce qui est de la durée de l'intervention, d'excessive elle est devenue beaucoup trop brève. La recherche évaluative sur Boscoville a identifié deux résultats majeurs (Le Blanc, 1983a). Premièrement, les adolescents qui séjournaient à Boscoville plus de deux années ne faisaient plus de gains appréciables à partir de ce moment-là en termes de développement psychologique. Deuxièmement, les gains étaient obtenus après un séjour d'une durée de séjour de douze à quinze mois selon les individus. La longueur excessive des séjours en internat a été confirmée par une étude dans l'ensemble des centres d'accueil du Québec (Ménard, 1981) et, en conséquence, une politique est venue bannir les séjours de plus de deux ans.

Au début des années 1980, les impératifs cliniques et organisationnels étaient donc rencontrés. Les résultats de la recherche avaient donné lieu à une politique raisonnable. Par contre, tous les gestionnai-

res et praticiens qui oeuvrent aujourd'hui dans les services résidentiels reconnaissent qu'un séjour de plus d'une année est maintenant rare, sinon exceptionnel. Les seules séries statistiques disponibles concernent les jeunes contrevenants du Québec (Jasmin, 1995). En 1984-1985, les placements sous garde en milieu fermé de six mois et moins représentaient 55% des cas et en 1993-1994 ils comptaient pour 80% des cas. L'évolution est encore plus radicale pour les placements sous garde en milieu ouvert, puisqu'en 1984-1985 ils représentaient 36% des décisions en comparaison de 82 % des décisions en 1993-1994.

Le réseau d'aide aux délinquants, avec l'aide bienveillante du monde judiciaire il va sans dire, a donc continué à favoriser une diminution de la durée du séjour en internat. Cette diminution des durées de séjour rend donc impossible la réadaptation de la plupart des délinquants puisque nos travaux montrent que l'on ne peut pas espérer des changements significatifs avant une année.

Une qualité optimale

[Retour à la table des matières](#)

L'intervention est devenue uniforme et banale dans les internats ? Le Blanc (1998b) rapporte une analyse de données sur le climat d'équipe et le climat social dans quelques internats montréalais au cours des années 1970 et 1990. Ces données permettent d'observer que tous les internats obtenaient les mêmes moyennes, autour de 6 sur 10, et que les variations étaient restreintes, entre 5 et 7. La qualité de l'intervention augmente pour un internat; elle est stable pour un autre; et elle régresse dans un dernier internat. Plusieurs raisons peuvent expliquer le caractère banal et uniforme de l'intervention.

Mentionnons, premièrement, la disparition des adolescents des unités de réadaptation, ils sont rarement dans les unités parce qu'ils sont à l'école, en sortie de fin de semaine, au centre de loisirs, etc. Par ailleurs, le milieu naturel, dit normatif, (la polyvalente, la famille, la communauté), n'offre pas les services spécialisés nécessaires pour les individus qui présentent les difficultés graves d'adaptation. Par exemple, les écoles ne disposent pas de programmes scolaires particuliers

pour des adolescents qui présentent des difficultés scolaires et des difficultés d'adaptation psychosociale sérieuses, alors pourquoi les envoyer à l'école aussi bien les garder en internat et leur offrir un programme ou la scolarisation est secondaire et ainsi maximiser l'impact de l'intervention curative.

Deuxièmement, la qualité inquiétante de l'intervention peut probablement s'expliquer par le manque d'adaptation des activités d'apprentissage (peut être faut-il remplacer la poterie ou la menuiserie par l'informatique et les discussions en groupe par des séances d'habiletés sociales et de résolution de problèmes) et le manque de rigueur dans la conduite des activités d'apprentissage (les éducateurs, selon nos observations dans différents milieux, sont peut-être moins systématiques dans l'application des opérations professionnelles de la méthode psycho-éducative voir Le Blanc et al., 1995a).

Enfin, la qualité insuffisante de l'intervention résulte peut-être du fait que les psycho-éducateurs ont jeté à la fois l'eau (les étapes de ré-éducation proposées par Guindon, 1970) et le bébé (l'organisation du milieu, les opérations professionnelles et les schèmes relationnels de la méthode psycho-éducative conçues par Gendreau, 1978), ceci à la suite des résultats de la recherche évaluative de Boscoville et du virage vers la prévention de l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, sans oublier l'impact des pressions vers l'uniformisation des règles budgétaires du Ministère de la santé et des services sociaux.

Des méthodes appropriées

[Retour à la table des matières](#)

Les méta analyses de centaines d'études évaluatives de Lipsey (1989, et Wilson, 1998) et Palmer (1994) sont claires quant aux méthodes les moins efficaces pour les délinquants. En effet, le conseil et l'introspection (“counseling”) est une des méthodes parmi les moins efficaces, qu'il s'agisse de ses formes individuelle, de groupe ou familiale. Le conseil et l'introspection, quelle que soit l'approche utilisée par l'intervenant, est actuellement la principale méthode en matière d'intervention au Québec dans les centres jeunesse. Il s'agit de discus-

sions sur des aspects affectifs, cognitifs, comportementaux, etc. de la vie de l'adolescent délinquant; elles sont conduites par l'intervenant lors de rencontres plus ou moins régulières avec celui-ci ou son groupe; parfois ses parents et ses professeurs sont également rencontrés. Toutes ces activités devraient amener l'adolescent à opter pour un style de vie conventionnel et à dépasser certaines de ses difficultés d'adaptation psychologique et sociale. La plupart de ces interventions ont lieu dans le bureau de l'intervenant. Par contre, les méthodes cognitives comportementales arrivent en premier parmi les méthodes les plus efficaces et pour lesquelles les études sont nombreuses. Ce sont ces méthodes que nous présentons dans le livre "Intervenir autrement" (Le Blanc et al. 1998).

La réinsertion sociale est-elle nécessaire ?

[Retour à la table des matières](#)

À Boscoville, il n'y avait pas de suivi de réinsertion sociale organisé pendant une période donnée. Les éducateurs aidaient les adolescents à préparer leur départ sans plus (où habiter, travailler, étudier, etc.). L'étude du devenir de ces adolescents a montré deux choses. Premièrement, les résultats au terme d'une année après le séjour à Boscoville indiquaient qu'ils dépendaient davantage des conditions de vie pendant cette période que des acquis pendant le séjour. Ils résultaient davantage des relations avec les parents, du travail obtenu, des nouveaux amis, etc. que des habiletés développées durant le séjour. Deuxièmement, si chez certains adolescents il y avait un maintien de leurs acquis du séjour en internat, par contre chez d'autres ces acquis étaient en grande partie effacés. Par ailleurs, l'évaluation de Boys' Farm indiquait qu'un suivi individuel à la suite d'un séjour en internat facilitait la réinsertion sociale. Il faut noter que la réinsertion sociale, qui était absente ou partielle à la suite du séjour à Boscoville et dans les autres internats, est totalement tombée dans l'oubli aujourd'hui. Elle ne constitue pas une préoccupation pour les gestionnaires et les éducateurs ne la pratiquent que de manière informelle. Par contre, elle est encore recommandée dans le rapport Jasmin (1995) qui suggère la

mise en place de programmes expérimentaux de cette nature. Et elle est nécessaire pour les raisons suivantes.

L'alourdissement des cas est également devenu une réalité si l'on compare les adolescents nés au Québec et judiciairisés au cours des années 1970 avec ceux des années 1990 selon les données de Le Blanc et al. (1995b). Les difficultés des garçons protégés s'aggravent. Leurs conditions de vie sont plus difficiles (maintenant 49 % des familles ont vécu des périodes de chômage ou d'aide sociale contre 29 % avant). La vie de couple se détériore dans leur famille (maintenant 82% de familles sont séparées contre 35 % avant). La communication avec les parents et leur supervision a également diminué. Ils abandonnent moins vite l'école, mais la période de la fréquentation scolaire a été allongée; en conséquence, ils perturbent davantage la vie scolaire par de la rébellion qui conduit à des sanctions. Ils s'affilient davantage à des pairs marginaux à travers les bandes. Par ailleurs, l'alourdissement de la clientèle se manifeste également au plan des difficultés psychologiques. En effet, Le Blanc et al. (1995b) montrent qu'à l'inventaire de personnalité de Jesness les adolescents judiciairisés d'aujourd'hui manifestent davantage d'attitudes de méfiance et d'éloignement dans l'interaction avec les autres et particulièrement les personnes représentant l'autorité et ils ont plus de difficultés à identifier leurs émotions et à reconnaître les événements déplaisants de la réalité quotidienne. S'ajoute à ces caractéristiques une tendance à réagir facilement en fonction de ces émotions, ainsi qu'un malaise conscient concernant la présence et le contrôle de ces sentiments, un manque de satisfaction de soi et des autres et un malaise émotif associé aux relations interpersonnelles.

Ces tendances se retrouvent également chez les deux types d'adolescents judiciairisés, les adolescents protégés et les jeunes contrevenants. Par ailleurs, si les adolescents judiciairisés voient leurs difficultés s'aggraver, il faut également noter que les adolescents protégés tendent à ressembler davantage aux jeunes contrevenants (Le Blanc et al., 1995b). En effet, leur consommation de psychotropes et leur délinquance grave augmentent tandis que ces deux formes de conduites marginales demeurent élevées chez les jeunes contrevenants, sans compter les ressemblances sur un très grand nombre de caractéristiques psychologiques et sociales. La clientèle des adolescents en diffi-

culté, qu'elle soit protégée ou délinquante, tend donc à s'homogénéiser.

Ces adolescents représentent des cas lourds non seulement en raison de leurs besoins actuels, mais également parce que leurs besoins sont persistants et coûteux pour la société. Les coûts sociaux et individuels que représentent les délinquants sont importants pendant longtemps en comparaison d'un échantillon représentatif d'adolescents montréalais (Le Blanc & Fréchette, 1989; Le Blanc, 1998b). Ainsi, au début de la trentaine, ils sont nettement moins diplômés (2% contre 80%); ils sont beaucoup moins bien intégrés au marché du travail (51% travaillent contre 92%; 43% reçoivent de l'aide sociale contre 8%; 19% travaillent au noir contre 2%); leur vie de couple est moins stable (27% sont mariés contre 61%; vivent depuis 4 ans avec leur conjointe contre 6 ans; 13% rapportent de fréquents conflits contre 4%). De plus, leur maturation psychologique retarde également et cela de façon statistiquement significative (Le Blanc, 1992). Finalement, ils ont constitué un danger pour la société (72% ont été condamnés contre 11%; 90% rapportent avoir commis des actes délinquants contre 33%) et un poids certain pour les services de santé (ils font davantage une tentative de suicide: 23% contre 2%; ils consomment davantage de drogues illicites (91% contre 68%), plus longtemps (jusqu'à 28 ans contre 21 ans) et plus de médicaments (37% contre 15%).

La réinsertion sociale est-elle possible ?

[Retour à la table des matières](#)

Avant de répondre à cette question, il convient d'affirmer que la réinsertion sociale est inutile si l'intervention en internat est de durée ou de qualité insuffisante. Elle ne saurait en aucun cas se substituer à la réadaptation.

Assumons que la réadaptation a été d'une durée suffisante et d'une bonne qualité, il n'en demeure pas moins que la réinsertion sociale sera difficile en raison de l'alourdissement des cas, du peu d'accueil

de la société, de la faiblesse de la famille, du manque de ressources et, surtout, parce qu'elle n'est pas conçue comme faisant partie de la réadaptation et pas intégré à celle-ci.

Elle sera difficile parce ce que la société n'est pas accueillante. Les médias rapportent continuellement des données sur le désengagement de l'état dans l'éducation, l'aide sociale et la santé; ils documentent les difficultés dans le domaine de l'emploi (entre parenthèse, c'est particulièrement vrai pour les nouveaux intervenants qui se retrouvent au mieux sur les listes de rappel où comme travailleurs pour des organismes communautaires, c'est-à-dire des milieux de travail où les salaires sont nettement inférieurs à ceux des centres jeunesse par exemple). De plus, il est difficile d'imaginer une amélioration sensible du tissu social de Montréal qui se détériore alors que les classes moyennes continuent de se déplacer vers les banlieues.

L'ensemble de ces conditions sociales ne laissent guère espérer une diminution de la violence (Le Blanc, 1998b). Par contre, il faut prévoir une augmentation de la délinquance acquisitive des adolescents, les vols de toutes sortes progresseront parce que la dépendance économique des familles des adolescents judiciairisés, comme celle de l'ensemble des adolescents, s'est accentuée. Avec le rétrécissement des programmes sociaux, une réduction des difficultés économiques des familles des délinquants est donc peu probable.

Par ailleurs, l'alourdissement des difficultés des adolescents ne diminuera pas en raison des déficiences plus profondes des familles d'aujourd'hui, à la fois sur le plan affectif et celui de l'encadrement (voir Le Blanc & Tremblay, 1988; Le Blanc et al. 1995b). Les intervenants auront moins d'appuis des parents parce que les familles se désagrègent et, en conséquence, ils pourront moins laisser les délinquants dans leurs familles sans compromettre gravement leur sécurité et leur développement. De plus, les difficultés des adolescents ne diminueront probablement pas parce que le système de justice favorise les mesures brèves et les services d'aide sont engagés dans la même spirale (nous documenterons cette question ultérieurement). En plus, la nouvelle législation fédérale met l'acte délinquant plutôt que la personne en priorité (Projet de loi c-83).

Ces facteurs du maintien de la problématique de la clientèle, sinon de son aggravation, sont renforcés par l'immigration. Au début des années 1990, près d'un tiers des adolescents judiciairisés étaient issus de l'immigration. Il s'agit davantage de garçons avec une délinquance grave et violente, qui consomment peu de drogues et qui fréquentent plus longtemps l'école tout en y manifestant de l'inadaptation. Leurs familles sont plus punitives et moins supportantes ; ils fréquentent plus les bandes structurées; et, ils sont plus méfiants à l'égard des adultes et indifférents affectivement. La présence de ces adolescents maintiendra donc un groupe important de délinquants structurés qui requiert un encadrement serré et dont la réadaptation est exigeante.

En plus, les opportunités d'insertion sociale vont stagner. À cet égard, il faut mentionner que les programmes de formation pour adultes ont subi une réduction, que la compétition pour un emploi au salaire minimum qui résulte de la réduction des programmes sociaux risque d'augmenter, que les ateliers d'initiation au travail sont à peu près disparus, etc.

En somme, plusieurs conditions ne favorisent pas l'intégration sociale des adolescents délinquants. Même si la réadaptation les a fait progresser sur les plans personnel et social, il n'en demeure pas moins que les déficits par rapport aux autres adolescents sont encore marqués.

Sous quelle forme ?

Une transition séquentielle

[Retour à la table des matières](#)

Si les recherches confirment la nécessité d'une phase de réinsertion sociale à la suite d'un séjour en internat, elles ne nous permettent pas de spécifier les modalités les plus efficaces de celle-ci. Notre expérience nous signale qu'il faut concevoir la réinsertion sociale comme composée d'un contexte et de deux phases.

Le contexte comprend la philosophie de la réadaptation et la programmation des activités. D'abord, la réinsertion sociale se doit d'être une préoccupation significative et constante du personnel de réadaptation. Ensuite, la programmation doit être axée sur des apprentissages qui sont pertinents pour des délinquants qui proviennent de milieu plutôt défavorisé socio-économiquement et qui risquent de traîner toute leur vie des déficiences psychosociales. De plus, le programme de réadaptation en internat doit inclure des expériences dans la famille et la communauté qui faciliteront la généralisation des apprentissages.

Au-delà de ce contexte favorable à la réinsertion sociale, les deux phases de la réinsertion sociale sont la période de transition et celle de l'intégration. La phase de transition se manifeste par un accroissement progressif des activités dans la communauté. Par exemple, il peut s'agir de modifier le lieu de scolarisation, passer d'une école spéciale à une école régulière, d'augmenter le nombre de couchers à la maison familiale, de participer à des activités dans un centre de loisirs ou une maison de jeunes, etc. La phase d'intégration, pour sa part, s'échelonne sur plusieurs mois après le départ de l'internat. L'intensité du suivi durant cette phase allant en décroissant, il va sans dire. Les parents devenant les partenaires privilégiés durant ces phases de la réinsertion sociale.

Dans certaines conditions

[Retour à la table des matières](#)

Au-delà des phases qui structurent la réinsertion sociale, quatre conditions nous apparaissent essentielles: la systématisation, la faire avec, la continuité et le soutien des parents. Pour augmenter la sécurité de l'adolescent et de sa famille, il est essentiel que le suivi soit systématique. Cela signifie la mise en place d'activités de l'éducateur de suivi qui sont programmées. Au début de la réinsertion sociale, il ne faut pas attendre les demandes de l'adolescent ou de sa famille; il faut planifier des rencontres à jour et à heure fixe. Il faut des supervisions au hasard, un téléphone par-ci et par-là, une visite impromptue, un courriel, etc. Ultérieurement, le rythme pourra se modifier avant de s'éteindre. Il faut se méfier de la planification selon les besoins, elle

conduit le plus souvent à l'inaction. Il faut donc inscrire la réinsertion sociale dans le plan d'intervention.

Pour s'assurer que l'adolescent utilise les habiletés appropriées, il faut faire des activités avec lui. Par exemple, la veille d'une entrevue pour un emploi, il peut être utile de revoir avec lui les habiletés déjà apprises à cet égard. Il peut être utile de revoir un nouveau trajet en autobus ou de l'accompagner quelque part. Pour s'assurer que l'adolescent transfère les apprentissages en internat aux situations vécues dans la communauté, il faut continuer avec les mêmes méthodes qu'en internat. Par exemple, si le programme de traitement était cognitif comportemental, il faut continuer les contrats comportementaux et les auto observations. Il faut le suralimenter en révisant les habiletés de résolution de problèmes, de régulation de la colère, etc. qui sont pertinentes au vécu actuel de l'adolescent. Il ne faut surtout pas changer la méthode d'intervention et, par exemple, passer au conseil et à l'introspection. Il s'agit d'une des méthodes les moins efficaces avec les délinquants. Si elle n'était pas en application pendant la réadaptation, il ne faut pas l'utiliser. Si elle était en application, comme c'est trop souvent le cas dans les internats, il est malheureux que l'intervention n'était pas plus appropriée.

La dernière condition de réussite de la réinsertion sociale est le soutien des parents. Les parents ont des attentes spécifiques face à la conduite de leur adolescent. Ils manifestent souvent des attentes irréalistes et ils minimisent régulièrement les difficultés de leur adolescent, même si elles se sont résorbées. Ils auront, en conséquence, des besoins spécifiques et indépendants de ceux de l'adolescent pendant la phase de l'intégration sociale. Il faut être attentif à leurs attentes et à leurs besoins particuliers, planifier des activités avec eux et les aider à définir et à adopter un rôle approprié durant cette période. Une expérience récente montre que ce soutien des parents est d'autant plus efficace qu'il est accompli par un intervenant différent de celui qui prend en charge l'adolescent, cela à la condition que la concertation et la coordination entre les deux intervenants soient intensives et continues (Trudeau-Le Blanc, inédit).

En impliquant les parents dans l'intervention et la réinsertion

[Retour à la table des matières](#)

Avant de conclure, il convient de parler de l'implication des parents dans la réadaptation. Les expériences d'application des méthodes d'intervention ont défini les moyens à utiliser avec les adolescents, mais l'intervention auprès des parents y était peu présente. La première démarche de collaboration prônée avec les parents consiste, dès le début de l'intervention, à faire participer les parents à l'évaluation de la situation de l'adolescent. Dans le cadre de la méthode cognitive-comportementale, il s'agit de faire participer les parents à l'analyse des excès et déficits, à la définition du contrat comportemental et à l'utilisation des auto observations. Dans le cadre de la méthode cognitive-développementale, il convient d'intégrer les parents à l'évaluation des comportements à risque de l'adolescent et des négociations interpersonnelles au sein de la famille.

En plus de cette démarche d'évaluation, certaines familles peuvent être amenées à participer à certaines activités d'apprentissage. Dans le cadre de la méthode cognitive comportementale, des activités de résolution de problèmes, d'habiletés sociales, etc. peuvent être conduites au moins avec les parents et, ce qui encore préférable, avec tous les membres de la famille. Dans le cadre de la méthode cognitive-développementale, des discussions familiales portant sur des dilemmes moraux et de relations interpersonnelles peuvent être conduites par l'éducateur de suivi de l'adolescent. Ce genre d'exercice peut aider les membres de la famille à mieux résoudre les difficultés de leurs rapports mutuels et, ainsi, permettre à ces derniers de vivre ensemble d'une façon plus harmonieuse et plus satisfaisante.

Finalement, il est essentiel de faire participer les parents à la planification de chacune des phases de la réinsertion sociale et, surtout, de s'assurer qu'elle convient tout à fait aux capacités spécifiques des parents et non seulement aux besoins de l'adolescent. Cette forme d'implication des parents est ensuite complétée par un soutien spécifi-

que aux parents pendant la réinsertion sociale, comme nous l'avons mentionnée plus haut.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Nous concluons donc que la réadaptation des délinquants en internat est efficace. Elle l'est d'autant plus qu'elle utilise les méthodes qui sont les plus efficaces, en particulier les méthodes cognitives comportementales. La réinsertion sociale peut améliorer ces résultats, si elle est conçue en deux phases, transition et intégration, et si elle se caractérise par la systématisation, le faire avec, la continuité et l'implication et le soutien des parents.

Références

Brill, R., Le Blanc, M. (1978). Clients change. Rapport final, volume IV. Évaluation de Boys' Farm. Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal.

Gendreau, G. (1978). L'intervention psycho-éducative: solution ou défi? Paris: Fleurus.

Guindon, J. (1970). Les étapes de la rééducation des jeunes délinquants et des autres ... Paris, Fleurus.

Jasmin, M. (1995). Les jeunes contrevenants, au nom ... et au-delà de la loi. Québec, Ministère de la santé et des services sociaux et Ministère de la justice.

Le Blanc, M. (1983a). Boscoville: la rééducation évaluée. Montréal: H.M.H.

Le Blanc, M. (1983b). L'efficacité de l'internat pour la rééducation des jeunes délinquants: modèle homogène, Boscoville; modèle hétérogène, Boys' Farm. Ottawa, Solliciteur Général.

Le Blanc, M. (1985b). De l'efficacité d'internats québécois. *Revue Canadienne de Psycho-éducation*, 14 (2), 113-120.

Le Blanc, M. (1986). Réussite sociale et inadaptation: épidémiologie prospective. *Revue Canadienne de Criminologie*, 28(4), 363-377.

Le Blanc, M. (1990). L'intervenant auprès des jeunes délinquants, omnipraticien ou spécialiste. *Revue Canadienne de Psycho-éducation*, 19(2), 85-100.

Le Blanc, M., & Fréchette, M. (1989). *Male criminal activity, from childhood through youth: Multilevel and developmental perspectives*. New York: Springer-Verlag.

Le Blanc, M., Dionne, J., Grégoire, J., Proulx, J., Trudeau-LeBlanc, P. (1995a). ERIEDA: Équipe de recherche pour l'intervention expérimentale différentielle auprès des adolescents en difficulté, Rapport sur la phase de programmation: 1993-1995. Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, École de Psychoéducation, Université de Montréal. Centre de Psycho-Éducation du Québec.

Le Blanc, M., Girard, S., Kaspary, N., Lanctôt, N., Langelier, S. (1995b) . Adolescents protégés et jeunes contrevenants sous ordonnance de la Chambre de la jeunesse de Montréal en 1992-1993. Rapport no. 3 les adolescents en difficulté des années 1990. Montréal, École de psycho-éducation, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal.

Le Blanc, M. (1998a). L'internat et la recherche évaluative, vingt-cinq ans d'échanges au Québec: des effets pervers à la perversion des résultats de la recherche évaluative. In G. Gendreau, (Ed.), *Boscoville, un débat de société*. (pp. 265-290). Montréal: Sciences et culture.

Le Blanc, M. (1998b). L'intervention de réadaptation en 2010, le prévisible ou le souhaitable. *Revue canadienne de psychoéducation*, 27 : 307-343.

Le Blanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J., & Trudeau-Le Blanc, P. (1998). *Intervenir autrement auprès des adolescents en difficulté: appliquer l'intervention différentielle*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.

Le Blanc, M., & Tremblay, R.E. (1988). A study of factors associated with the stability of hidden delinquency. *International Journal of Adolescence and Youth*, 1(3): 269-291.

Lipsey, M.W. (1989). *Juvenile delinquency treatment: A meta-analysis inquiry into the variability effects*. New York: Russell Sage Foundation.

Lipsey, M.W. (1995). What do we learn from 400 research studies on the effectiveness of treatment with juvenile delinquents? In J. McGuire (Ed.). *What works: Reducing reoffending* (pp. 63-78). New York: Wiley.

Lipsey, M.W., & Wilson, D.B. (1993). The efficacy of psychological, educational, and behavioral treatment: Confirmation from meta-analysis. *American psychologist*, 48, 12: 1181-1209.

Lipsey, M., & Wilson, D.B. (1998). Effective intervention of serious juvenile offenders: A synthesis of research. In R. Loeber and D.P. Farrington (Eds.). *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions* (pp. 313-345). Thousands Oaks: Sage.

Lipton, D., Martinson, R., & Wilks, J. (1975). *The effectiveness of correctional treatment : a survey of treatment evaluation studies*. New York: Praeger.

Martinson, R. (1974). What Works? Questions and answers about prison reform. *The Public Interest*, 35: 22-54.

Ménard, R. (1981). La durée de séjour des bénéficiaires en centre d'accueil. Québec, Ministère des affaires sociales.

Palmer, T. (1994). A profile of correctional effectiveness and new directions for research. Albany: State University of New York Press.
Trudeau-Le Blanc (inédit). Communication personnelle.

Fin du texte